



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE ET D'UNE CONSULTATION ÉCRITE

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 août 2020, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

Règlement 748-207 modifiant le règlement 748 intitulé « Règlement de zonage », tel que déjà amendé, en vue de modifier la zone 4-I-25 dans le but d'y permettre spécifiquement l'usage commercial « 6391 - lave-autos ».

L'objet du règlement concerne l'annexe B du règlement de zonage 748 intitulé: «Règlement de zonage de Ville de Berthierville» qui est modifiée par l'ajout comme usage spécifiquement autorisé de l'usage « 6391 – lave-autos » à la grille des usages et normes « dominante industrielle » de la zone 4-I-25.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure liée aux règlements d'urbanisme qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être également accompagnée d'une période de consultation écrite.

Une consultation publique concernant le projet de règlement se tiendra lors de l'assemblée du mardi, 8 septembre 2020 à 19h30 à l'Hôtel de ville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec).

L'assemblée publique de consultation est également accompagnée par une consultation écrite. Toute personne peut transmettre par écrit ses commentaires relativement au règlement en s'adressant à la Ville de Berthierville à l'adresse courriel : info@ville.berthierville.qc.ca ou par courrier à, Ville de Berthierville, 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>.

Les commentaires doivent être transmis à la Ville au plus tard le 8 septembre 2020.

Donné à Berthierville, ce 5 août 2020

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière